

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE D'ERYTECH LE 25 JUIN 2021

Présentation en direct de l'Assemblée générale par webcast

Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale

Lyon (France), le 25 mai 2021 – ERYTECH Pharma (Euronext Paris et Nasdaq : ERYP), société biopharmaceutique de stade clinique qui développe des thérapies innovantes en encapsulant des médicaments dans les globules rouges, annonce aujourd'hui la tenue de son assemblée générale mixte à huis clos le vendredi 25 juin 2021 à 14h00 CEST en français, et présente ses modalités.

Conformément à la réglementation en vigueur¹ et aux recommandations émises par l'AMF à ce propos, ERYTECH confirme la tenue de son Assemblée Générale Mixte le 25 juin 2021 à 14h00 (heure de Paris) à huis clos hors la présence physique des actionnaires. **Il est rappelé que l'AMF encourage vivement les actionnaires à exercer leur droit de vote, prérogative fondamentale de l'actionnaire, et ce par un vote exclusivement à distance à exprimer avant l'Assemblée Générale.**

Modalités de vote

Pour que le vote soit bien pris en compte :

I. Voter ou donner procuration par voie postale avec le formulaire papier :

- **Les actionnaires au nominatif** doivent retourner, à l'aide de l'enveloppe T qui leur aura été transmise dans le pli de convocation, leur formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration dûment complété et signé à *Société Générale Securities Services, Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03*
- **Les actionnaires au porteur** doivent retourner leur formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration dûment complété et signé à leur intermédiaire financier habilité qui assure la gestion de leur compte titres. Celui-ci justifiera de leur qualité d'actionnaire et retournera le formulaire à *Société Générale Securities Services*.

Leur date limite de réception est fixée au 22 juin 2021.

Dans le cas où une procuration est donnée à une personne physique ou morale, le mandataire adresse son instruction de vote à Société Générale, par message électronique à l'adresse suivante : assemblees.generales@sgss.socgen.com. Leur date limite de réception est fixée au 21 juin 2021.

II. Voter ou donner procuration par internet

La plate-forme sécurisée VOTACCESS sera ouverte à compter du 7 juin 2021 à 9h00 et jusqu'au 24 juin 2021 à 15 heures, heure de Paris.

¹ Application de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 et ordonnance n°2020-321 en date du 25 mars 2020 modifiée et étendue par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021)

Toutefois, afin d'éviter toute saturation éventuelle du site VOTACCESS, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la veille pour voter.

Tenue de l'Assemblée générale à huis clos, hors présence physique de ses actionnaires

Toute la logistique nécessaire au bon déroulement de cette Assemblée a été mise en place afin de prendre en compte la situation sanitaire actuelle :

- les actionnaires pourront assister à la **présentation en direct de l'Assemblée générale par web conférence**. Le lien d'inscription à cet événement sera bientôt disponible sur [le site internet de la société](#)
- **concernant les questions écrites**, en raison de l'impossibilité de poser des questions pendant l'Assemblée générale, ERYTECH recommande aux actionnaires qui le souhaiteraient d'adresser leurs questions écrites, au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'administration ou par courriel à l'adresse legal@erytech.com, au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale (soit le 23 juin 2021). Compte-tenu des circonstances exceptionnelles, la Société demande aux actionnaires de privilégier l'envoi de leurs questions par mail, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale Mixte, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°60 du 19 mai 2021.

Les documents préparatoires et informations relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires, et sont disponibles sur le site Internet : <https://erytech.com/fr/investisseurs/assemblee-generale/>

À propos d'ERYTECH et eryaspase

Créée à Lyon en 2004, ERYTECH est une société biopharmaceutique de stade clinique qui développe des thérapies innovantes basées sur les globules rouges pour lutter contre des cancers et des maladies orphelines. En s'appuyant sur sa plateforme propriétaire ERYCAPS®, une nouvelle technologie permettant l'encapsulation de médicaments dans les globules rouges, ERYTECH développe un portefeuille de produits candidats ciblant des marchés avec d'importants besoins médicaux non satisfaits.

ERYTECH se concentre principalement sur le développement de produits ciblant les perturbations métaboliques des cellules cancéreuses, afin de les priver des acides aminés nécessaires à leur croissance et leur survie.

Le produit phare de la Société, eryaspase, constitué de L-asparaginase encapsulée dans des globules rouges provenant de donneurs, s'attaque au métabolisme altéré de l'asparagine et de la glutamine des cellules cancéreuses. Eryaspase est en cours d'étude clinique de Phase 3 dans le traitement de seconde ligne du cancer du pancréas, et en cours d'étude clinique de Phase 2 dans le traitement de première ligne du cancer du sein triple négatif. Une étude de phase 2 parrainée par des chercheurs sur la leucémie aiguë lymphoblastique a été récemment finalisée dans les pays nordiques d'Europe et une étude de phase 1 dans le traitement en première ligne du cancer du pancréas est en cours.

Eryaspase a reçu la désignation Fast Track de la Food and Drug Administration (FDA) américaine pour le traitement du cancer du pancréas avancé. La FDA et l'Agence européenne des médicaments ont accordé à eryaspase le statut de médicament orphelin pour le traitement du cancer du pancréas et de la LAL.

ERYTECH produit ses candidats médicaments pour le traitement des patients en Europe sur son site de production conforme aux BPF à Lyon en France, et pour les patients aux États-Unis sur son site de production conforme aux BPF récemment ouvert dans le New Jersey aux États-Unis. Eryaspase n'est approuvé dans aucun pays.

ERYTECH est coté en bourse sur le marché Nasdaq Global Select Market aux États-Unis (symbole : ERYP) et sur le marché réglementé Euronext à Paris (code ISIN : FRO011471135 ; symbole : ERYP). ERYTECH fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Mid & Small, CAC All Tradable, EnterNext PEA-PME 150 et Next Biotech.

CONTACTS

ERYTECH

Eric Soyer

Directeur Financier et Directeur des
Opérations

+33 (0)4 78 74 44 38

investors@erytech.com

NewCap

Mathilde Bohin/Louis-Victor Delouvrier

Relations Investisseurs

Nicolas Merigeau

Relations Médias

+33 (0)1 44 71 94 94

ERYTECH@newcap.eu

LifeSci Advisors, LLC

Investor Relations

Corey Davis, Ph.D.

+1 (212) 915 - 2577

cdavis@lifesciadvisors.com



European Rising **Tech**
LABEL